

L'équipe CEPIA (IMRB, UPEC, INSERM) et l'UFR de santé, proposent un travail de recherche exploratoire d'une durée de six mois, pouvant déboucher sur trois ans de Doctorat, selon profil du ou de la candidat·e et financements disponibles.

Résumé de la thèse :

La fédération mondiale des ergothérapeutes (WFOT) recommande une durée d'étude de minimum trois ans pour le cursus d'ergothérapie (World Federation of Occupational Therapists (WFOT), 2016). La durée des études en ergothérapie est variable à travers le monde, avec une médiane au niveau international de 4 ans.

En France, la formation pour devenir ergothérapeute est actuellement régie par l'arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute. Elle est d'une durée de 3 ans, comprenant 2 000 heures de formations théoriques et 1 260 heures de stages, avec un travail personnel estimé à 1 888 heures.

Ce programme datant de près de 15 ans, plusieurs instances s'interrogent actuellement sur son actualisation, avec différentes perspectives : alors que certains envisagent uniquement une actualisation du contenu du curriculum, d'autres actent en faveur d'un allongement des études en 4, voire 5 ans. Actuellement, il n'existe qu'un seul Master en ergothérapie, proposé par l'Université Paris Est Créteil, sans influence sur le droit de pratique. De nombreux ergothérapeutes sont également titulaires d'un Master dans d'autres domaines que l'ergothérapie.

Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur l'impact de détenir un Master sur la pratique clinique des ergothérapeutes, et, par répercussion, sur la qualité de soins des patients.

Nous souhaitons proposer un CDD d'un an d'ingénieur d'étude de six mois, suivi d'un contrat doctoral d'une durée de 3 ans, à mi-temps, visant à répondre aux objectifs suivants :

1. Analyser les besoins en formation initiale, tels que perçus par les étudiants en formation initiale d'ergothérapie, les ergothérapeutes diplômés, les formateurs en ergothérapie, les cadres de santé ou « manageurs » d'ergothérapeutes, les prescripteurs et les bénéficiaires. (Enquête 1)
2. Analyser les répercussions d'être détenteur d'un Master sur la pratique clinique et la qualité des soins des ergothérapeutes. (Enquête 2)
3. Elaborer des recommandations pour l'actualisation de la formation initiale en ergothérapie.

Méthodes envisagées :

1. Etude de la littérature, et si besoin, enquête transversale par questionnaire, *focus groups* et DELPHI
2. Etude quasi-expérimentale avant-après avec groupe contrôle

Missions principales et activités :

Année propédeutique: vous vous approprierez le sujet en réalisant une revue bibliographique sur la thématique de la formation initiale en ergothérapie, et vous définirez le protocole de la suite de votre

recherche, en y incluant la description de l'état des lieux de la formation en France, en lien avec le SIFEf en particulier. Vous effectuerez les démarches règlementaires (si applicable) des enquêtes. Vous contribuerez à la recherche des financements permettant de concrétiser le projet doctoral.

La première année de thèse, vous réaliserez l'étude n°1 et commencerez l'étude n°2.

La deuxième année, vous analyserez les résultats de l'étude n°1, contribuerez à leur valorisation, et finaliserez l'étude n°2.

La troisième année vous analyserez les résultats de l'étude n°2, contribuerez à leur valorisation, et rédigerez la thèse.

Profil attendu :

Le ou la candidat·e devra être ergothérapeute, et titulaire d'un Master en sciences de l'éducation, en pédagogie de la santé, ou d'un Master santé. Compétences de bases en méthodologies mixtes souhaitées. Le ou la candidat·e devra être autonome, curieux·se et créatif·ve, et capable de faire des liens réguliers avec les co-encadrantes en format distanciel. Une connaissance de la formation en ergothérapie en France sera un plus.

Conditions de travail

Les travaux pourront être menés en partie en distanciel, et nécessiteront d'être présent au moins deux jours par mois à l'hôpital Mondor, ou à la Faculté de santé de l'UPEC, à Créteil (94). Vous aurez ainsi l'opportunité d'être pleinement intégré·e à une équipe de recherche en épidémiologie, incluant des ergothérapeutes. Des liens réguliers avec le CNPE, le SIFEf, l'ANFE et l'UNAAE seront également nécessaires. Des déplacements ponctuels pourront être requis, au sein notamment des différents instituts de formation en ergothérapie de France, pour assister à des réunions du SIFEf, ou encore pour des congrès. Le ou la candidat·e devra également prendre part aux différentes réunions de l'équipe de recherche CEpiA. Des présentations en congrès nationaux ou internationaux pourront également être demandées.

Vous serez co-encadré·e dans ces travaux par les docteurs Cynthia ENGELS, ergothérapeute PhD, maître de conférences en rééducation-réadaptation et Caroline Barau, assesseure en charge de l'universitarisation des professions de santé de l'UPEC.

La rémunération est un contrat doctoral de droit public, d'un montant de 2 200€ mensuels brut au 1^{er} janvier 2025, et 2 300€ mensuels bruts à compter du 1^{er} janvier 2026 pour un temps plein.